

**Pour publication immédiate**  
**Le 1<sup>er</sup> février 2008**

**Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières harmonisent les  
régimes d’offres publiques d’achat et de rachat**

**Calgary** – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé aujourd’hui la mise en œuvre, dans l’ensemble du Canada, d’un régime harmonisé d’offres publiques d’achat et de rachat qui vise à préciser et à clarifier davantage les dispositions de la réglementation des valeurs mobilières en la matière. Par la même occasion, les ACVM ont également formulé des indications générales quant à la conduite à suivre pour faire une offre publique d’achat ou de rachat.

« Les offres publiques d’achat et de rachat représentent un aspect important des marchés financiers du Canada et par l’harmonisation des règles les régissant, nous nous assurons qu’elles sont uniformes dans tout le pays », a déclaré Jean St- Gelais, président des ACVM et président-directeur général de l’Autorité des marchés financiers du Québec.

L’Ontario a réalisé l’harmonisation des obligations relatives aux offres publiques par la modification de la partie XX de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de la Rule 62-504 *Take-Over Bids and Issuer Bids* de la Commission des valeurs mobilières de l’Ontario, lesquelles sont actuellement en vigueur.

La plupart des territoires représentés au sein des ACVM mettront immédiatement en œuvre le régime harmonisé par la prise du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d’achat et de rachat*. La Saskatchewan devrait prendre ce règlement en février et l’Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et le Nunavut, d’ici quelques mois.

On peut consulter le nouveau régime d’offres publiques sur le site Web de plusieurs des membres des ACVM.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

**Sources :**

Frédéric Alberro  
Autorité des marchés financiers  
514-940-2176

Mark Dickey  
Alberta Securities Commission  
403-297-4481

Andrew Poon  
British Columbia Securities Commission  
604-899-6880

Laurie Gillett  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416-595-8913

Mark Gallant  
Department of Attorney General  
Île-du-Prince-Édouard  
902-368-4552

Fred Pretorius  
Registraire des valeurs mobilières  
Yukon  
867-667-5225

Donald MacDougall  
Securities Registry  
Territoires du Nord-Ouest  
867-920-8984

Jane Gillies  
Commission des valeurs mobilières du  
Nouveau Brunswick  
506-643-7745

Ainsley Cunningham  
Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
204-945-4733

Nicholas A. Pittas  
Nova Scotia Securities Commission  
902-424-6859

Barbara Shourounis  
Saskatchewan Financial Services  
Commission  
306-787-5842

Doug Connolly  
Financial Services Regulation Division  
Terre-Neuve-et-Labrador  
709-729-2594

Louis Arki  
Registraire des valeurs mobilières  
Nunavut  
867-975-6587